



Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sun Professional Poudre Active Citron

Révision: 2017-12-26

Version: 06.1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Sun Professional Poudre Active Citron

Sun est une marque commerciale enregistrée et est utilisée sous licence d'Unilever.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel.

AISE-P203 - Produit de lavage de la vaisselle. Procédé semi-automatique

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordinnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Corr. 1B (H314)

EUH071

STOT SE 3 (H335)

Aquatic Chronic 3 (H412)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient métasilicate de disodium pentahydraté (Sodium Metasilicate).

Mentions de danger :

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P260 - Ne pas respirer les poussières.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus

Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges**

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
métasilicate de disodium pentahydraté	229-912-9	10213-79-3	01-2119449811-37	Skin Corr. 1B (H314) STOT SE 3 (H335) Metal Corrosion 1 (H290)		50-75
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	220-767-7	51580-86-0	01-2119489371-33	EUH031 Acute Tox. 4 (H302) STOT SE 3 (H335) Eye Irrit. 2 (H319) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)		1-3
alcool alcoxylate d'alkyle	Polymer*	120313-48-6	[4]	Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 2 (H411)		0.1-1

* Polymère

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Informations générales:**

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

Inhalation: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.**Contact avec la peau:**

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement les yeux avec précaution à l'eau tiède pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. NE PAS faire vomir. Garder tranquille. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Inhalation:**

Corrosif pour les voies respiratoires.

Contact avec la peau:

Provoque de graves brûlures.

Contact avec les yeux:

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

Ingestion:

L'ingestion peut conduire à un effet fortement caustique sur la bouche et la gorge avec un danger de perforation de l'oesophage ou de l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation suffisante. Ne pas respirer les poussières ou les vapeurs. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Sun Professional Poudre Active Citron**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ne doit pas pénétrer dans le sol. Informer les autorités compétentes dans le cas où le produit pur atteindrait les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou souterraines ou le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Assurer une ventilation suffisante.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un récipient fermé.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC**Exposition humaine**

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
métasilicate de disodium pentahydraté	-	-	-	0.74
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	-	-	-	1.15
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
métasilicate de disodium pentahydraté	-	-	-	1.49
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	-	-	-	2.3
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
métasilicate de disodium pentahydraté	-	-	-	0.74
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	-	-	-	1.15
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
métasilicate de disodium pentahydraté	-	-	-	6.22
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	-	-	-	8.11
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
métasilicate de disodium pentahydraté	-	-	-	1.55
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	-	-	-	1.99
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
métasilicate de disodium pentahydraté	7.5	1	7.5	1000
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	0.00017	1.52	0.0017	0.59
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
métasilicate de disodium pentahydraté	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	-
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	7.56	-	0.756	-
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Le produit est destiné à être utilisé dans des systèmes fermés.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166).

Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: >= 30 min Epaisseur du matériau: >= 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Protection du corps: Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN ISO 13982-1).

Protection respiratoire: Si l'exposition à la poussière ne peut pas être évitée, utiliser: demi-masque (FR 140) avec filtre à particules P2 (EN 143) ou masque complet (EN 136) avec filtre à particules P1 (EN 143) Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale. En concertation avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Solide

Couleur: Blanc
Odeur: Légèrement parfumée
Seuil olfactif: Non applicable
pH:
pH dilué: > 12 (1%)
Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
métasilicate de disodium pentahydraté	Non applicable pour les solides ou les gaz		
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	Le produit se décompose avant ébullition	Par extrapolation	
alcool alcoxylate d'alkyle	> 250	Méthode non fournie	

Méthode / remarque

Point d'éclair (°C): Non applicable.
Supporte la combustion: Non applicable.
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)
Vitesse d'évaporation: Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé
Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%) Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque**Pression de vapeur:** Non déterminé

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
métasilicate de disodium pentahydraté	Non applicable		
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	0.006	Par extrapolation	20
alcool alcoxylate d'alkyle	< 10	Méthode non fournie	20

Méthode / remarque

Densité de vapeur: Non déterminé
Densité relative: ≈ 1.04 (20 °C)
Solubilité dans/miscibilité avec Eau: Soluble

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
métasilicate de disodium pentahydraté	Soluble		
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	248.2	Par extrapolation	25
alcool alcoxylate d'alkyle	Insoluble	Méthode non fournie	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé
Température de décomposition: Non applicable.
Viscosité: Non déterminé
Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.

9.2 Autres informations

Tension superficielle (N/m): Non déterminé
Corrosion vis à vis des métaux: Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit
 Non applicable pour les solides ou les gaz

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Réagit avec les acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Données sur le mélange:

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous::

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
métasilicate de disodium pentahydraté	LD ₅₀	1152 - 1349	Rat	Méthode non fournie	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	LD ₅₀	1671	Rat	EPA OPP 81-1	
alcool alcoxylate d'alkyle	LD ₅₀	> 2000	Rat	Méthode non fournie	

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
métasilicate de disodium pentahydraté	LD ₅₀	> 5000	Rat	Méthode non fournie	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	LD ₅₀	> 5000	Rat	EPA OPP 81-2	
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
métasilicate de disodium pentahydraté	LC ₅₀	> 2.06 (brouillard)	Rat	Méthode non fournie	4
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	LC ₅₀	> 0.27	Rat	OECD 403 (EU B.2)	4
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
métasilicate de disodium pentahydraté	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	Corrosif(ve)	Lapin	EPA OPP 81-5	
alcool alcoxylate d'alkyle	Irritant	Lapin	Draize test	

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
métasilicate de disodium pentahydraté	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	Corrosif(ve)	Lapin	EPA OPP 81-4	
alcool alcoxylate d'alkyle	Non corrosif ou irritant	Lapin	Méthode non fournie	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
métasilicate de disodium pentahydraté	Pas de données			

	disponibles			
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	Irritant pour les voies respiratoires			
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
métasilicate de disodium pentahydraté	non sensibilisant		Méthode non fournie	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
métasilicate de disodium pentahydraté	Pas de données disponibles			
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	Pas de données disponibles			
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
métasilicate de disodium pentahydraté	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs		Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 475 (EU B.11)
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
métasilicate de disodium pentahydraté	Pas de données disponibles
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
métasilicate de disodium pentahydraté			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction Aucune preuve de toxicité pour le développement
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	NOAEL	Toxicité pour le développement	190	Rat	OECD 416, (EU B.35), oral		
alcool alcoxylate d'alkyle			Pas de données disponibles				

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
métasilicate de disodium pentahydraté		Pas de données disponibles				
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	NOAEL	115	Rat	Méthode non fournie	28	
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité dermique subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
métasilicate de disodium pentahydraté		Pas de données disponibles				
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté		Pas de				

		données disponibles			
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			

Toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
métasilicate de disodium pentahydraté		Pas de données disponibles				
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	NOAEL	> 31	Rat	Méthode non fournie	28	
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
métasilicate de disodium pentahydraté		NOAEL	227	Rat	Méthode non fournie			
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	Oral(e)	NOAEL	1523	Souris	OECD 453 (EU B.33)	24 mois		
alcool alcoxylate d'alkyle			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
métasilicate de disodium pentahydraté	Voies respiratoires
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	Pas de données disponibles
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
métasilicate de disodium pentahydraté	Pas de données disponibles
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	Pas de données disponibles
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
métasilicate de disodium pentahydraté	LC ₅₀	210	<i>Brachydanio rerio</i>	Méthode non communiquée	96
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	LC ₅₀	0.23	<i>Lepomis macrochirus</i>	Méthode non communiquée	96
alcool alcoxylate d'alkyle	LC ₅₀	1 - 10	<i>Leuciscus idus</i>	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
métasilicate de disodium pentahydraté	EC ₅₀	216	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	96
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	EC ₅₀	0.17	<i>Daphnia magna Straus</i>	ASTM projet de méthode	48

alcool alcoxylate d'alkyle	EC ₅₀	1	Non déterminé	Méthode non communiquée	48
----------------------------	------------------	---	---------------	-------------------------	----

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
métasilicate de disodium pentahydraté	EC ₅₀	207	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	Méthode non communiquée	72
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	EC ₅₀	< 0.5	<i>Scenedesmus obliquus</i>	Pas de tests selon les lignes directrices	3
alcool alcoxylate d'alkyle	EC ₅₀	0.1 - 1	Non déterminé	Méthode non communiquée	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
métasilicate de disodium pentahydraté		Pas de données disponibles			-
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté		Pas de données disponibles			-
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
métasilicate de disodium pentahydraté	EC ₀	> 1000	<i>Pseudomonas</i>	Méthode non communiquée	0.5 heure(s)
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté		Pas de données disponibles			
alcool alcoxylate d'alkyle		1000	<i>Boues activées</i>	DIN EN ISO 8192-OECD 209-88/302/EEC	

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
métasilicate de disodium pentahydraté		Pas de données disponibles				
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	NOEC	1000	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	OECD 215	28 jour(s)	
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
métasilicate de disodium pentahydraté		Pas de données disponibles				
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	NOEC	160	<i>Daphnia magna</i>	OECD 211	21 jour(s)	
alcool alcoxylate d'alkyle	NOEC	0.25	<i>Daphnia magna</i>	Méthode non communiquée	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
métasilicate de disodium pentahydraté		Pas de données disponibles			-	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté		Pas de données disponibles			-	
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre

Sun Professional Poudre Active Citron

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sol)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
métasilicate de disodium pentahydraté		Pas de données disponibles			-	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	NOEC	1000	<i>Eisenia fetida</i>	OECD 207	14	
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sol)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
métasilicate de disodium pentahydraté		Pas de données disponibles			-	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté		Pas de données disponibles			-	
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
métasilicate de disodium pentahydraté		Pas de données disponibles			-	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté		Pas de données disponibles			-	
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sol)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
métasilicate de disodium pentahydraté		Pas de données disponibles			-	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté		Pas de données disponibles			-	
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sol)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
métasilicate de disodium pentahydraté		Pas de données disponibles			-	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté		Pas de données disponibles			-	
alcool alcoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

12.2 Persistance et dégradabilité**Dégénération abiotique**

Dégénération abiotique - photodégénération dans l'air, si disponible:

Dégénération abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégénération abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
métasilicate de disodium pentahydraté					Non applicable (substance)

dichloroisocyanurate de sodium dihydraté		Appauvrissement en oxygène	2 % en 28d jours(s)	OECD 301D	(inorganique) Difficilement biodégradable.
alcool alcoxylate d'alkyle		CO ₂ production	> 60% en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégénération dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
métasilicate de disodium pentahydraté	Pas de données disponibles		Pas de bioaccumulation prévue	
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	-0.0056	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles		Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
métasilicate de disodium pentahydraté	Pas de données disponibles				
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	Pas de données disponibles				
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
métasilicate de disodium pentahydraté	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	Pas de données disponibles				
alcool alcoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles				Potentiel d'adsorption par le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

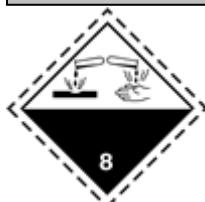
Le code européen des déchets:

20 01 15* - déchets basiques.

Emballages vides

Recommandation: Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport



Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU 3253

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Trioxosilicate de disodium , mélange

Disodium trioxosilicate , mixture

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe: 8

Etiquette(s): 8

14.4 Groupe d'emballage: III**14.5 Dangers pour l'environnement:**

Dangereux pour l'environnement: Non
Polluant marin: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

Autres informations applicables:**ADR**

Code de classification: C6
Code de restriction en tunnels: E
Numéro d'identification du danger 80

IMO/IMDG

No EMS: F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG

La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange****Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

phosphates	> 30 %
agents de blanchiment chlorés, agents de surface non ioniques	< 5 %
parfums	

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code SDS: MSDS5383

Version: 06.1

Révision: 2017-12-26

Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s); 2, 3, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:

- H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur

Sun Professional Poudre Active Citron

- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë

Fin de la Fiche de Données de Sécurité